

SERAFIN – PH

Janvier 2021¹

Comité Stratégique du 8 décembre 2020

Rappel des arbitrages rendus par Sophie Cluzel

- ❖ **Validation des travaux conduits en 2020**
- ❖ **Validation de la feuille de route 2021/2022**
 - Poursuite des travaux **d'approfondissement** du modèle tarifaire, dans le cadre d'une **démarche d'expérimentation**
 - **Focus sur certains aspects** du modèle tarifaire :
 - Harmonisation du suivi d'activités
 - Financement à la qualité
 - Droit personnalisé à prestations
 - Et un sujet transverse à la transformation de l'offre : le développement de **l'usage qualitatif des nomenclatures** des besoins et des prestations via un plan d'accompagnement des acteurs

=> Les « **premières mesures SERAFIN-PH** » (suivi d'activités, financement à la qualité, droit personnalisé à prestations et usage qualitatif des nomenclatures) visent à poser des jalons dans le cadre de la réforme SERAFIN-PH et à soutenir la transformation de l'offre médico-sociale.

➤ **Premières modélisations visant à affiner un pré-modèle tarifaire**

- **Deux objectifs :**
- Simulations à blanc sur un nombre conséquent d'ESMS du périmètre SERAFIN-PH : permet d'affiner, de compléter et d'amender les premiers travaux sur le modèle de financement => **phase structurante** dans la construction du modèle
- Recueil de données complémentaires nécessaires à la compréhension des coûts constatés – sur un nombre restreint d'ESMS

¹ FISAF – Extraits PPT SERAFIN 19/01/21 – GTN / CNSA

- **Périmètre** : tous les ESMS d'un même territoire (à définir) pour impliquer les autorités de tarification et identifier des dynamiques territoriales
- **Modalités** : Pilotage équipe SERAFIN-PH, avec l'ATIH, et en lien avec ARS/CD
- **Calendrier** :
 - 1^e semestre 2021 : cadrage de l'expérimentation
 - 2^e semestre 2021 : préparation (outils de recueil, formation – réponse CNIL) et exploitation des données de l'ENC 2019
 - 1^e semestre 2022 : recueil des données
 - 2^e semestre 2022 : traitement des données – ajustements du modèle
 - 1^e semestre 2023 : simulation tous ESMS / préparation PLFSS 2024

A partir de 2024 : début de la phase 3 du projet (mise en œuvre du nouveau modèle)

❖ **Programme de travail du 1^{er} semestre 2021**

- **Une déclinaison des arbitrages du Comité Stratégique**
- **Objectifs** : cadrage de l'expérimentation et précisions de la structuration du modèle tarifaire (dont premières mesures 2021/2022).

1. Cadrage de l'expérimentation 2022

- **Poursuite et conclusions de l'exploitation des données de l'ENC 2018** : GT valorisation des données et conclusions sur données à retenir pour la modélisation (données les plus pertinentes)
- **Cotech « expé »** sur les données à recueillir/ à amender (issues de l'ENC) et sur les données complémentaires
- Définir les objectifs de l'expérimentation
- Recherche des données complémentaires à dire d'experts pour compléter le modèle
- Méthodologie (échantillon(s), sélection des participants, rôles des acteurs, calendrier de recueil, envoi des données...)
- Suivi des démarches connexes (CNIL, rédaction du protocole, logiciels ...)

2. Précisions sur le modèle

- **GT « droit personnalisé à prestations »** - Cadrer les travaux sur le « droit personnalisé à prestations / droit de tirage » - identifier ce qu'il est souhaitable (cf étude d'opportunité à réaliser) / possible de faire sur ce sujet et selon quelles modalités
- **GT « harmonisation suivi d'activité »** - L'harmonisation du suivi de l'activité constitue un travail nécessaire de clarification des pratiques et de

vocabulaire commun partagé mais également contribue à la réflexion sur le futur modèle tarifaire.

- ✓ Recenser les termes utilisés par les différents acteurs du secteur et confronter leurs définitions et usages, capitaliser les travaux existants sur le sujet
- ✓ Identifier des conventions de mesure pertinentes et adaptables aux modes d'organisation innovants
- ✓ Aboutir à une définition partagée des notions utilisées dans le cadre du suivi d'activité
- ✓ Rechercher l'équité de traitement entre les ESMS
- ✓ Apporter de la lisibilité simplifiant le dialogue entre les ESMS et les ATC
- ✓ Déterminer un système de conversion permettant de soutenir la transformation de l'offre en favorisant le passage d'une modalité à l'autre (établissement / service)

Base de départ : guide CNSA « mesure de l'activité », janvier 2019

- **GT « financement à la qualité »** - Suite au Comité Stratégique SERAFIN-PH du 8 décembre 2020, la Secrétaire d'Etat a arbitré en faveur d'un compartiment « financement à la qualité » dans le futur modèle de financement. Il conviendrait de valoriser :
 - ✓ Le niveau de qualité
 - ✓ L'évolution du niveau de qualité
 - ✓ Permettant d'engager une démarche réflexive des ESMS sur la qualité. A construire à dire d'experts, en lien avec la HAS, qui reposerait sur quelques indicateurs simples, pour valoriser une dynamique.

Le GT a donc pour objectifs :

- Identifier les premiers indicateurs pouvant être recueillis auprès des ESMS
 - Intégrer si possible ces indicateurs dans l'expérimentation
- **GT Données de santé - Proposer un recueil relatif à l'état de santé des personnes dans le cadre de l'expérimentation**

=> Aboutir fin juin pour intégrer certaines conclusions, si pertinent, à l'expérimentation

3. Plan d'accompagnement des acteurs / usages qualitatifs des nomenclatures

Articulation avec les chantiers structurant (360 notamment), validation cadrage d'exécution du marché avec le prestataire, validation du parcours de formation, validation des orientations par objectifs pédagogiques et par publics cibles.

- ✓ *Fin juin/début juillet : kit pédagogique finalisé – début du déploiement (formations-test, formations de formateurs ,...)*